

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 05318 Numéro SIREN : 514 580 398 Nom ou dénomination : A5 NUMERIQUE
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2022 sous le numéro de dépôt 22599

28599



A5 NUMERIQUE

Télécommunication et Conseils
187 BOULEVARD ANATOLE FRANCE

93200 SAINT-DENIS

Comptes annuels au 31/12/2021

Siret : 51458039800030

Code APE : 4651Z



le 13/07/2022

BILAN ACTIF

				Exercice N, clos le :		31/12/2021	31/12/2020
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles		14 985	9 116	5 869	7 729
		Immobilisations en-cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
		Autres participations					
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P		15 001	14 518	483	5 693
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
		Autres immobilisations financières		205 598	4 444	201 154	201 992
Total (II)				235 584	28 078	207 507	215 414
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements					
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises		11 164		11 164	5 000
		Avances et acomptes versés					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)		202 641	15 807	186 834	322 792
		Autres créances (3)		54 971		54 971	45 430
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)		50		50	50
		Instruments de trésorerie					
		Disponibilités		297 956		297 956	215 502
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		42 297		42 297	4 984	
	Total (III)		609 079	15 807	593 272	593 757	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		844 663	43 885	800 779	809 171	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

BILAN PASSIF

		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 30 000)	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	84 000	125 000
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		
	Report à nouveau	956	3 729
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	55 468	7 676
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total (I)	173 424	169 406
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	205 116	225 594
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	51 557	58 982
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 512	130 282
	Dettes fiscales et sociales	160 904	113 519
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	22 510	27 654
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul	Produits constatés d'avance (4)	67 755	83 733
	Total (IV)	627 354	639 765
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	800 779	809 171
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	627 354	639 765
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	23 886	23 187

Annexe COVID-19

Impacts de l'épidémie sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur son activité en 2021.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	7 151			7 151
. matériel de transport	5 726			5 726
. matériel de bureau	2 108			2 108
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	14 985			14 985
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	15 001			15 001
- Prêts et autres immobilisations financières	205 492	3 960	3 854	205 598
Total	220 493	3 960	3 854	220 599
Total général	235 478	3 960	3 854	235 584

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	3 040	715		3 755
. Matériel de transport	2 108	1 145		3 253
. Matériel de bureau	2 108			2 108
. Emballages récupérables, divers				
Total	7 256	1 860		9 116
Total général	7 256	1 860		9 116

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 14 985	+ 7 256	+ 7 729
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+ 1 860	- 1 860
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 14 985	= 9 116	= 5 869

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 220 493
Acquisitions	+ 3 960
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	- 3 854
Valeur en fin d'exercice	= 220 599

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	220 599
. à moins d'un an	220 599
. à plus d'un an	

Dettes**Echéances des emprunts**

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Etablissements de crédit</u>	205 116	205 116		
. à 1 an maximum à l'origine				
. à plus d'1 an à l'origine	205 116	205 116		
<u>Emprunts et dettes financières divers</u>	48 550	48 550		
Total	253 666	253 666		

Autres informations**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	205 598	205 598	
Clients douteux ou litigieux	14 632	14 632	
Autres créances clients	188 009	188 009	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés	1 362	1 362	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333	1 333	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	19 866	19 866	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	182	182	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	32 228	32 228	
Charges constatées d'avance	42 297	42 297	
Totaux	505 507	505 507	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)	182		

sans logo

Euros

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine	205 116	205 116		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)	48 550	48 550		
Fournisseurs et comptes rattachés	119 512	119 512		
Personnel et comptes rattachés	78 844	78 844		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 431	36 431		
Impôts sur les bénéfices	9 966	9 966		
Taxe sur la valeur ajoutée	31 579	31 579		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 084	4 084		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	3 007	3 007		
Autres dettes	22 510	22 510		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	67 755	67 755		
Total	627 354	627 354		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)					
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières	12 808	6 154		18 962
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		5 007	10 800		15 807
Autres dépréciations					
Total (III)		17 816	16 954		34 769
Total (I + II + III)		17 816	16 954		34 769
dont dotations et reprises	- d'exploitation		10 800		
	- financières		6 154		
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

A5 NUMERIQUE SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 30 000,00 Euros
Siège social : 187 bd Anatole France

93200 SAINT DENIS
R.C.S : 514 580 398

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2022

Le 30/06/2022,
à 20/00,

Les associés de la société **A5 NUMERIQUE SAS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Nordine AIT MESSAOUD, préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

E.C NAM

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 lesquels font apparaître **un bénéfice de 55 468,42 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 55 468,42 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **955,85 Euros** et des réserves ordinaires de **58 275 euros**. Le bénéfice distribuable est donc de **114 699,27 Euros** à affecter.

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice distribuable de **114 699,27 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 949,27 Euros
 - Au poste « autres réserves » pour un montant de 88 000,00 Euros
 - A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 25 725,00 Euros
- Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 1,715 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2018	51 450		
31/12/2019	51 450		
31/12/2020	51 450		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire, et imputable sur option sur l'impôt sur le revenu.

E.C NAM

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, déclare approuver cette convention.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés, à l'exception de Monsieur Nordine AIT MESSAOUD intéressé à cette conventions qui a décidé de ne pas prendre part au vote.

Résolution n° 5

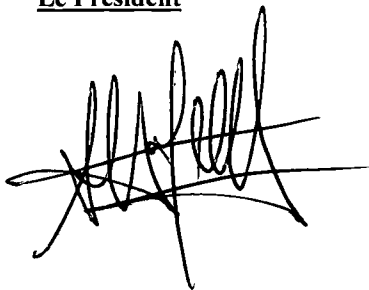
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.A handwritten signature in black ink, with the initials 'EC' written above it. The signature is more fluid and includes a large loop at the bottom.